

CANNES BEACH

RENAISSANCE

SCP EZAVIN THOMAS
1 rue Alexandre Mari
06359 Nice Cedex

Cannes le 31/10/2024

L/R : 1A 212 580 7682 1

A l'attention de Maître Thomas et Monsieur Bruez

Objet 1 : Présentation association Cannes Beach Renaissance :

Chère maître, cher Monsieur Bruez,

Le dernier flash info du conseil syndical nous conduit à officialiser notre demande d'attribution d'une pièce afin de pouvoir tenir nos réunions 1 ou 2 fois par mois.

Voici les propos diffusés :

Comme pour les occupants de l'agence (à 50m de l'entrée de la résidence) aussi le siège de l'association , et des détracteurs (avec 3 procédures , pour 2 des responsables /

débiteurs chroniques, déjà condamnés, avec saisies concernant :

-1°) 2 grosses créances (21.000 € + 74.000 €) de l'associé qui se veut discret, qui avait eu l'outrecuidance de faire appel, puis de demander des délais .. et

- 2°) le tribunal qui vient de rendre (le 22 octobre dernier) un nouveau jugement , sans accorder de délais de paiements, à celle qui ose encore nier l'évidence , et doit :

-5.030,09 € pour les charges échues au 27.02.2024 (date de la mise en demeure)

+ 3.115,78 € (provisions / Charges et fonds ALUR) budget /2023/2024

+300 € au titre de dommages et intérêts

+ 1.300 € au titre de l'article 700 du CPC ainsi qu'aux dépens.

Le siège de l'association n'est pas l'agence indiquée. Ni Mme Cheniti, ni Mr Rawa ne font partie du bureau de l'association. En revanche comme nous souhaitons protéger nos membres de ce genre de propos, vous comprendrez que nous ne souhaitons pas dévoiler de noms et simplement nous concentrer sur l'objectif commun : La copropriété.

Nous avons besoin d'un endroit calme et fonctionnel afin d'organiser des séances de travail.

CANNES BEACH RENAISSANCE

Résidence Cannes Beach XC09
11, Avenue Pierre Semard – 06150 CANNES
SIREN 932 668 080

E-mail : cannesbeach.association@gmail.com
www.cb-rennaissance.fr

CANNES BEACH

RENAISSANCE

Il y a une stigmatisation sur ces 2 copropriétaires et poursuivre les réunions dans leurs locaux ne va faire qu'accentuer les déferlements de propos haineux.

La copropriété disposant d'espaces disponibles, et dans la mesure où l'association compte œuvrer pour les intérêts exclusifs de la copropriété, nous vous demandons de bien vouloir répondre favorablement à notre demande, si possible d'ici la mi-novembre.

Ce courrier est également l'occasion de préciser des points essentiels :

- L'association œuvre pour rétablir la confiance.
- Nous cherchons à éviter les décrochages dans le règlement des charges (découragement).
- Un copropriétaire, même « débiteur chronique » reste un copropriétaire et conserve ses droits mais notre position est qu'il doit payer ses charges.
- Nous sommes pleinement favorables au recouvrement des charges impayées dans tous les dossiers et par tous les moyens disponibles.

Nous nous tenons à votre disposition ainsi qu'à celle du conseil syndical et vous remercions également pour les éléments que vous avez accepté de nous transmettre en toute transparence, depuis quelques mois.

Bien cordialement,

Cannes Beach Renaissance

Cannes Beach Renaissance
Résidence Cannes Beach XC09
11 AV Pierre Semard - 06150 Cannes
Tél. : 06.03.75.45.40
E-mail : cannesbeach.association@gmail.com
site: <http://www.cb-renaissance.fr>
siren: 932 668 080